

Ministry of Education

Teaching Policy and Standards Branch
13th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
Tel.: 416-325-7744
Fax.: 416-326-1113
TTY: 416-325-3408

Ministère de l'Éducation

Direction des politiques et des
normes en matière d'enseignement
13e étage, Édifice Mowat
900 Rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
Tél.: 416-325-7744
Télééc.: 416-326-1113
TTY: 416-325-3408

**NOTE DE SERVICE
DESTINATAIRES :**

Directrices et directeurs de l'éducation des conseils scolaires
de district
Directrices générales et directeurs généraux des finances et
agentes et agents de supervision en administration des affaires
Directrice, Direction des écoles provinciales

EXPÉDITRICE :

Demetra Saldaris
Directrice des politiques et des normes en matière d'enseignement

DATE :

Le 3 septembre 2014

OBJET :

Mise à jour de septembre : initiatives de perfectionnement du
personnel enseignant

Je vous écris pour vous offrir une mise à jour sur les initiatives de perfectionnement du personnel enseignant, dont les suivantes :

1. le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (information sur les SBE);
2. le Fonds de perfectionnement professionnel du personnel enseignant (Plan annuel de perfectionnement et évaluation du rendement du personnel enseignant);
3. la formation à l'enseignement;
4. le Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant.

Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNPE)**Ressources et soutien à l'intention des nouveaux responsables du PIPNPE au sein des conseils**

La Direction des politiques et des normes en matière d'enseignement (la DPNME) a élaboré une série de fichiers audio Adobe d'orientation à l'intention des nouveaux responsables du PIPNPE au sein des conseils (p. ex., surintendantes et surintendants responsables du PIPNPE, personnes-ressources/responsables du PIPNPE).

Les fichiers audio suivants remplacent les téléconférences et conférences Web régionales des années précédentes et respectent l'engagement du ministère en matière de réduction et de coordination des activités d'apprentissage professionnel des conseils scolaires.

Fichiers audio d'orientation du PIPNPE

En cliquant sur les éléments du tableau ci-dessous, vous accéderez directement à chacun des fichiers audio. Vous pouvez les consulter à l'adresse :

<http://mentoringmoments.ning.com/group/mentoring-mentors/page/voicecastsenfrancais>



- [Contexte et objectifs du PIPNPE](#) (3 min 25 s)



- [Financement du PIPNPE en 2014-2015](#) (4 min 34 s)



- [Apprentissage professionnel et soutien à l'intention des équipes-conseils](#) (3 min 14 s)



- [Écouter et apprendre – Les visites auprès des conseils](#) (2 min 6 s)



- [Évaluation longitudinale du PIPNPE – Année 2 points saillants](#) (2 min 24 s)

La DPNME, en collaboration avec l'agente ou l'agent d'éducation de votre région, s'entretiendra par téléphone avec les nouveaux responsables du PIPNPE afin de se présenter à eux et leur offrir son soutien.

Ressources - Rendre le PIPNPE utile

Outre les fichiers audio, la DPNME a créé un « guichet unique » pour toutes les équipes-conseils qui s'occupent du PIPNPE. Pour consulter les documents, il suffit de cliquer sur les éléments du tableau suivant ou rendez-vous à l'adresse :

<http://mentoringmoments.ning.com/group/mentoring-mentors/page/ntip>

Évaluation et recherche relatives au PIPNPE



- Résumé de toutes les activités d'apprentissage du nouveau personnel enseignant depuis la création du PIPNPE, y compris les résultats, pour la deuxième année, de l'évaluation longitudinale menée par Christine Frank and Associates.

Outil de sondage du PIPNPE à l'intention des conseils



- Gabarit simplifié de sondage pour les enseignantes et enseignants débutants, les mentors et les directrices et directeurs d'école en fonction des objectifs fondamentaux du PIPNPE

Visites auprès des conseils dans le cadre du PIPNPE



- Thèmes d'apprentissage ressortissant des groupes de discussions tenus dans 45 conseils scolaires et calendrier des visites prévues dans le cadre du cycle quinquennal

La cueillette de stratégies des séances d'apprentissage Adobe Connect



- Les équipes-conseils du PIPNPE qui ont pris part aux séances d'apprentissage Adobe Connect ont pu échanger, au cours des deux dernières années, des idées pratiques et des ressources

Ressources d'apprentissage professionnel à l'intention des mentors



- Modules, vidéos, conversations portant sur le mentorat, monographies, Webémissions et même un livre numérique actualisé à l'intention des mentors

Monographies de l'Instant du Mentorat



- Archives de 27 résumés mensuels d'idées pratiques et de ressources pertinentes sur le mentorat

TeachOntario



- De concert avec la FEO et notre équipe du PIPNPE au ministère, TVO a élaboré une nouvelle plateforme en ligne pour favoriser le partage, la collaboration et les échanges de connaissances entre les membres du personnel enseignant de l'Ontario
- Nous vous invitons à informer le personnel enseignant, qu'il soit débutant ou chevronné, de votre district de l'existence de cette nouvelle ressource – <http://tvo.org/teachontario>

Apprentissage en réseau en vertu du PIPNPE : demande de commentaires

Les coordonnatrices et coordonnateurs, les surintendantes et surintendants responsables du PIPNPE ainsi que les membres du comité directeur de chaque conseil sont invités à répondre à un bref sondage (3 questions) sur les activités d'apprentissage professionnel pour l'année scolaire 2014-2015. Voici l'adresse du sondage :

- <https://fr.surveymonkey.com/s/PIPNPE>

La DPNME vous remercie de vos commentaires. Elle en tiendra compte au moment de choisir le contenu et la structure des activités d'apprentissage proposées cette année.

Financement dans le cadre des SBE en 2014-2015

Comme le décrit en gros le document technique du Ministère, en 2014–2015, les conseils scolaires recevront, aux fins de l'allocation PIPNPE, un financement correspondant au moindre des deux montants suivants :

1. 50 000 \$ par conseil scolaire de district, plus une somme de 1 262,66 \$ multipliée par le nombre d'enseignantes et d'enseignants appartenant aux rangées 0, 1 et 2 de la grille des qualifications et de l'expérience du personnel enseignant d'un conseil (avec progression) en 2013–2014;

OU

2. les dépenses du conseil scolaire au titre du PIPNPE en 2014–2015.

Les conseils doivent utiliser le financement du PIPNPE pour les dépenses admissibles et satisfaire aux exigences du programme selon la loi et le *Guide des éléments d'insertion professionnelle du PIPNPE*. Ils doivent également participer aux activités de soutien et d'évaluation liées au PIPNPE, telles que les téléconférences et conférences Web obligatoires et la recherche sur le PIPNPE. Les conseils doivent continuer de présenter un plan et un rapport final du PIPNPE (y compris un relevé de compte détaillé) à la Direction des politiques et des normes en matière d'enseignement par l'entremise des bureaux régionaux du Ministère.

Fonds de perfectionnement professionnel du personnel enseignant

Les conseils scolaires de district pourront cet automne présenter une demande de financement en cours d'année à la Direction des politiques et des normes en matière d'enseignement dans trois domaines particuliers :

- Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant
- Plan annuel de perfectionnement
- Soutien aux enseignantes et enseignants associés

Voici un aperçu de chacun de ces domaines. Pour plus de détails, les échéanciers et les formulaires de demande, rendez-vous à l'adresse :

- <http://mentoringmoments.ning.com/group/mentoring-mentors/page/etd>

PIPNE

Les conseils scolaires peuvent présenter une demande au titre du Fonds de perfectionnement professionnel du personnel enseignant pour améliorer la qualité du soutien et du perfectionnement offerts aux enseignantes et enseignants débutants.

Les demandes visant à améliorer le perfectionnement professionnel doivent appuyer le processus d'évaluation des suppléantes et suppléants à long terme et/ou le processus d'évaluation du rendement du nouveau personnel enseignant.

Critères de demande

- Embauche d'un nombre important de nouveau personnel suppléant à long terme, 97 jours et plus, par rapport au nombre de nouvelles personnes embauchées à un poste permanent
- Hausse importante des nouvelles personnes embauchées à un poste permanent par rapport aux années précédentes
- Le PIPNE nécessite la participation des enseignantes et enseignants embauchés à un poste permanent et ce au-delà de la 2^e année sur la grille relative aux qualifications et à l'expérience du personnel enseignant

Prenez note que les conseils peuvent présenter une demande au titre du Fonds de perfectionnement professionnel du personnel enseignant si **l'une ou l'autre** de ces situations s'applique. Les demandes doivent être présentées à la DPNME d'ici le 31 octobre 2014.

Plan annuel de perfectionnement (PAP)

La DPNME cherche à cerner les pratiques efficaces courantes favorisant l'utilisation du Plan annuel de perfectionnement comme outil de collaboration et de perfectionnement significatif des enseignantes et des enseignants.

La DPNME appuie la collaboration menant à la création de documents et à la production de ressources locales qui pourront être échangées à l'échelle provinciale. Pour de plus amples renseignements sur le processus de demande, consultez

<http://mentoringmoments.ning.com/group/alp-tpa-networked-learning/page/alpphase1>.

Critères de demande

- Le PAP est un « document évolutif » favorisant l'apprentissage des élèves et les objectifs authentiques de perfectionnement de chaque enseignante et enseignant.
- Le PAP est mis en œuvre dans le cadre d'une culture scolaire axée sur la collaboration et l'apprentissage.

La DPNME doit recevoir les demandes au plus tard le 31 octobre 2014.

Soutien aux enseignantes et enseignants associés

La DPNME cherche à cerner les pratiques efficaces courantes qui soutiennent le développement du rôle important des enseignantes et enseignants associés. La province mise sur l'adoption d'un programme prolongé de formation à l'enseignement et d'un stage de 80 jours.

Pour être admissibles, les projets doivent prévoir un partenariat avec les facultés d'éducation et reposer sur des partenariats existants afin d'optimiser le maintien, l'évolutivité et la mobilisation du savoir. L'engagement visant le partage des apprentissages à l'échelle provinciale est un autre critère d'admissibilité.

Critères de demande

- Le projet s'appuie sur les partenariats existants entre les conseils scolaires et les facultés d'éducation
- Le projet comporte un volet de partage du savoir

Les conseils peuvent présenter une demande de financement pouvant aller jusqu'à 15 000 \$. Les demandes doivent parvenir à la DPNME au plus tard le 30 septembre 2014.

Formation à l'enseignement

L'admission est en cours dans le cadre du programme prolongé de formation à l'enseignement qui débutera en septembre 2015. Pour faciliter la mise en œuvre du nouveau programme, l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario a publié le *Guide d'agrément à l'intention des fournisseurs*, dont l'objectif est de favoriser la compréhension des nouveaux éléments et particulièrement du contenu essentiel du programme. Vous trouverez le guide à l'adresse :

<http://www.oct.ca/>

[/media/PDF/Accreditation%20Resource%20Guide/2014_Accreditation_Resource_Guide_FR_WEB.ashxWEB.pdf](http://www.oct.ca/media/PDF/Accreditation%20Resource%20Guide/2014_Accreditation_Resource_Guide_FR_WEB.ashxWEB.pdf)

Comme les conseils scolaires de district jouent un rôle de premier plan dans le programme de formation professionnelle, ils seront peut-être intéressés par ce guide et surtout par la section sur les stages à la page 40. On peut facilement consulter les ressources du ministère de l'Éducation portant sur les principaux éléments du guide à l'adresse :

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/batirlavenir/accreditation.html>.

Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant (PALPE)

Pour l'année scolaire 2014-2015, 500 personnes participent aux 117 projets PALPE qui seront mis en œuvre dans les écoles de l'Ontario.

Les demandes dans le cadre du PALPE pour l'année 2015-2016 seront acceptées à compter du mois d'octobre. Nous vous donnerons plus d'information à ce sujet à l'automne. Pour de plus amples renseignements sur le PALPE, veuillez consulter la [page du PALPE sur le site Web du ministère de l'Éducation](#).

Logistique des conseils scolaires

La plupart des projets PALPE de l'année 2013-2014 sont terminés et le dernier versement prévu sera inclus dans le paiement de transfert d'octobre. Les projets qui bénéficient d'une prolongation ont jusqu'au 21 novembre 2014 pour soumettre leur [Rapport final du personnel enseignant participant](#). [Le rapport final du conseil](#) doit être reçu d'ici le 5 décembre 2014 et peut être envoyé à TLLP-PALPE@ontario.ca.

Colloque : Partage du Savoir

Les participantes et participants de la cohorte 2013-2014 du PALPE auront la chance de se réunir et de présenter leurs projets au « Colloque : Partage du Savoir ». Cet événement se tiendra au Delta Meadowvale de Mississauga les 7 et 8 novembre. C'est la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario qui organise le colloque et elle communiquera sous peu avec les participantes et participants afin de leur donner des renseignements sur l'inscription et d'autres précisions.

Mettre l'apprentissage PALPE à profit

En septembre, la 8^e cohorte PALPE entreprendra la mise en œuvre de ses projets. On rappelle aux conseils la richesse et la valeur des ressources créées dans le cadre des projets PALPE. Les conseils qui souhaitent profiter du savoir découlant des projets PALPE antérieurs peuvent parcourir le [livre numérique du PALPE](#) ou les [archives des projets](#) pour voir les projets antérieurs et les coordonnées des chefs des projets. On encourage les conseils souhaitant en savoir plus au sujet des projets PALPE à visiter le [Ning du PALPE](#) et [TeachOntario](#).

Échange provincial des connaissances

Les renseignements concernant la participation à l'Échange provincial des connaissances (ÉPC), qui permet aux conseils de tirer profit des apprentissages antérieurs du PALPE en établissant des liens entre des personnes qui ont déjà participé au PALPE et les équipes des écoles et des conseils, figurent à l'adresse : <http://mentoringmoments.ning.com/group/pke-epc>. Dans le cadre du PALPE, les objectifs de l'ÉPC sont de créer et de favoriser les possibilités d'apprentissage professionnel à l'intention du personnel enseignant, de favoriser le leadership chez les enseignantes et les enseignants et de faciliter l'échange de pratiques exemplaires pour le bien général des élèves de l'Ontario.

Vos commentaires continueront d'influencer les initiatives de perfectionnement du personnel enseignant pour l'année scolaire 2014-2015. Nous vous remercions de votre soutien et de votre engagement.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(original signé par)

Demetra Saldaris

Directrice des politiques et des normes en matière d'enseignement

c.c.

Surintendantes et surintendants responsables du PIPNPE
Personnes-ressources du PIPNPE

George Zegarac, sous-ministre
Ministère de l'Éducation

Marg Connor, sous-ministre adjointe intérimaire
Division du leadership et du milieu d'apprentissage

Janine Griffore, sous-ministre adjointe
Direction de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche

Denys Giguère, directeur
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Kathy Verduyn, directrice
Direction des services régionaux

Victoria Réaume, secrétaire générale
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario

Marshall Jarvis, secrétaire général
Ontario English Catholic Teachers' Association

Pierre Côté, secrétaire général
Fédération des enseignantes/enseignants des écoles secondaires de l'Ontario

Rhonda Kimberley-Young, secrétaire-trésorière
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Pierre Léonard, directeur général
Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

Frank Kelly, directeur général
Council of Ontario Directors of Education (CODE)

Kathy Soule, directrice générale
Ontario Public Supervisory Officials' Association (OPSOA)

Ian McFarlane, directeur général
Ontario Principals' Council (OPC)

Paul Lacalamita, directeur général
Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)

Nadine Goulet, directrice générale
Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)

Theresa Harris, directrice générale
Ontario Catholic Supervisory Officers' Association (OCSOA)

Julie Bisson, présidente
Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGEFO)